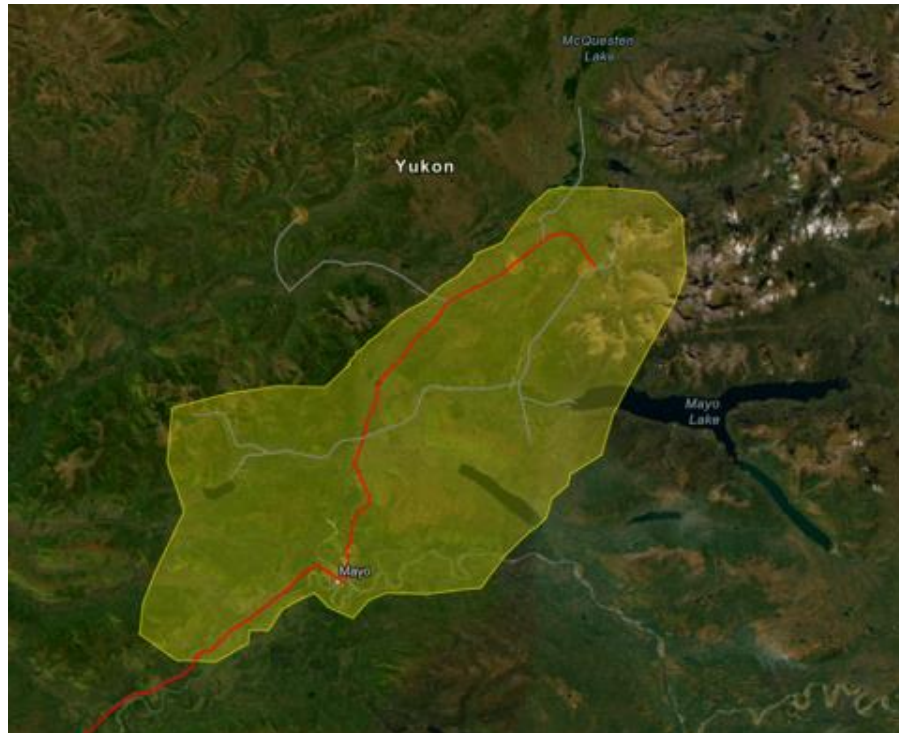


Veille d'évacuation pour Mayo, lotissement C-6 de la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun, Keno City, route Silver Trail (km 28 au km 108), chemin Duncan Creek et chemin Minto Lake.



29 juin 2024, 21 h 30

Une **veille d'évacuation** (et non un ordre d'évacuation) a été émise par l'Organisation des mesures d'urgence pour Mayo, le lotissement C-6 de la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun, Keno City, la route Silver Trail (km 28 au km 108), le chemin Duncan Creek et le chemin Minto Lake. D'autres secteurs sont aussi à risque. Une veille d'évacuation N'EST PAS un ordre d'évacuation. Les résidents ne doivent PAS évacuer pour l'instant, mais doivent se préparer à évacuer.

Cette veille est émise en raison des risques que pose le feu Roaring Fork (MA-21). Les personnes se trouvant dans le secteur ont été avisées par des membres de l'équipe d'intervention. Toute personne se trouvant dans le secteur touché doit être prête à partir dans les 2 heures qui suivent la réception d'un ordre d'évacuer ou la demande d'un responsable.

En cas d'ordre d'évacuation, le point de rassemblement sera à Dawson. De plus amples renseignements seront fournis si un ordre d'évacuation est donné.

Pour préparer votre évacuation :

- Contactez tous les membres de votre famille et déterminez un point de rassemblement loin de tout danger.
- Rassemblez vos effets les plus importants (passeport, médicaments, lunettes, documents importants, l'essentiel pour donner des soins immédiats à vos personnes à charge, etc.).
- Déplacez le bétail et les animaux de compagnie en lieu sûr.
- Organisez le transport des membres de votre foyer en prévision d'une évacuation.
- Prévoyez un logement temporaire pour votre famille. En cas d'évacuation, un lieu d'hébergement d'urgence pourrait être aménagé, si nécessaire.
- Surveillez les sources d'informations locales et yukon.ca/fr/situation-durgence.

Les résidents et les visiteurs sont priés d'éviter de se rendre sur les propriétés situées dans la zone visée et de prendre des mesures pour se reloger avant que le feu ne touche directement la zone.

L'ordre d'évacuer pourrait être donné si la sécurité des résidents et des visiteurs était menacée. Pour en savoir plus, consultez le yukon.ca/fr/situation-durgence.

Renseignements

Organisation des mesures d'urgence

867-334-4802 | ecc.information@yukon.ca